

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | ARBRES DE NOËL

N° 2, 5 mai 2026

Le désherbage des plantations d'arbres de Noël

Le désherbage est une partie importante de la gestion des plantations d'arbres de Noël. Une plantation bien désherbée améliore la croissance des arbres, réduit l'incidence de certaines maladies et facilite les travaux sur le terrain.

Ce bulletin d'information présente des renseignements pertinents sur la gestion efficace des mauvaises herbes ainsi que sur les herbicides homologués.

Pour de l'information complémentaire, consultez le bulletin d'information [Pesticides et biopesticides homologués dans la culture des arbres de Noël en 2025](#). Il décrit les principaux pesticides utilisés en production d'arbres de Noël, les doses à utiliser et leurs indices de risque sur la santé et l'environnement, calculés selon l'IRPeQ, dans une approche de lutte intégrée.

Pour en apprendre davantage sur les stratégies de contrôle, visionner cette [présentation](#) des webinaires sur les arbres de Noël 2022.

Avant d'intervenir

- Identifier les mauvaises herbes présentes.
- Établir un programme de désherbage en fonction des espèces identifiées.
- Nettoyer et régler le pulvérisateur avant le début de la saison.
- Éviter l'usage répétitif de produits du même groupe d'herbicides pour limiter le développement de mauvaises herbes résistantes.
- Conserver les données des traitements phytosanitaires effectués dans un registre, incluant l'efficacité de ceux-ci.
- Toujours lire les renseignements inscrits sur l'étiquette du produit (la période d'intervention, la dose, le taux d'application, les délais, la sécurité, etc.).



Photo : Direction régionale de l'Estrie (MAPAQ)

Quelques rappels avant d'implanter des arbres

- Il est fortement recommandé de préparer le site **au moins un an avant la plantation**. Éliminer les mauvaises herbes vivaces problématiques (l'asclépiade, la verge d'or, la vesce jargeau, etc.) dès leur apparition par des travaux culturaux et, si nécessaire, par l'application d'herbicides appropriés.
- L'établissement d'un couvert végétal dans les allées réduit la propagation des mauvaises herbes, protège le sol de l'érosion et favorise les prédateurs naturels. Il permet aussi de diminuer l'usage d'herbicides en limitant les traitements uniquement à la bande de plantation, un avantage important durant les premières années de culture. Cette couverture végétale doit être fauchée régulièrement pour limiter la dispersion des mauvaises herbes.

Porter une attention particulière aux mauvaises herbes qui persistent après les traitements herbicides et les éliminer en alternant les produits utilisés ainsi que les périodes d'application, afin de limiter leur propagation et d'éviter le développement de populations importantes ou résistantes.

Herbicides homologués

A) Traitements de printemps (avant le débourrement des arbres)

Le flazasulfuron (KATANA 25WG, FLAZASULFURON 25WG) (groupe 2)

Il agit en prélevée et en postlevée des mauvaises herbes. Cet herbicide systémique peut être utilisé avant le débourrement des arbres au printemps, en période de croissance (jet dirigé) ou après l'aoûttement (voir section C) dans les plantations établies depuis plus d'un an. Les applications en jets dirigés sont privilégiées et recommandées pour éviter la phytotoxicité. Les nombreuses espèces touchées sont énumérées sur l'étiquette.

Ses caractéristiques principales sont :

- En prélevée, les surfaces du sol doivent être exemptes de résidus de cultures.
- **Avant le débourrement** des arbres, il peut être pulvérisé par-dessus les arbres avec un pulvérisateur à jets portés, comme un canon (consulter l'étiquette et les mises en garde).
- En postlevée, il doit être appliqué sur les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges d'une hauteur de moins de 10 cm et avant le tallage des graminées.
- Absorption par la racine et le feuillage des plantes.
- Effet visuel : arrêt de croissance de 3 à 4 heures suivant l'application; jaunissement des jeunes feuilles en croissance; nécessite de 20 à 25 jours avant de voir le dessèchement des mauvaises herbes touchées.
- Peut être appliqué en mélange avec du glyphosate.
- Pour une application après la levée, un adjuvant doit être ajouté.

La flumioxazine (FLUMIOXAZIN EZ, FLUMIOXAZIN 51WDG) (groupe 14)

Cet herbicide s'applique en prélevée des mauvaises herbes, au printemps ou à l'automne. L'absorption se fait lors de la germination des graines.

- Appliquer ce produit avant l'éclosion des bourgeons, au printemps, ou après l'aoûttement des arbres à l'automne. L'efficacité est généralement meilleure à l'automne.
- Lors de l'application, le sol doit être propre et exempt de mauvaises herbes pour assurer une efficacité optimale.
- Pulvériser en jets dirigés.
- Les précipitations ayant lieu peu de temps après le traitement assurent l'efficacité maximale du produit.

L'hexazinone (VELPAR L VU, VELPAR DF VU) (groupe 5)

Utiliser cet herbicide dans les plantations âgées de deux ans et plus contre plusieurs graminées vivaces. Pour le contrôle du framboisier, du chiendent et de la verge d'or, de plus fortes doses sont homologuées.

- Appliquer ce produit au printemps sur un sol dégelé, mais avant que les mauvaises herbes n'atteignent 5 cm de hauteur. La température doit être supérieure à 7 °C lors de l'application.
- Il est possible d'appliquer ce produit au-dessus des arbres au printemps, **avant l'ouverture des bourgeons**.
- Ajuster les doses en fonction du type de sol et de la quantité de matière organique.
- Le produit est absorbé par les racines et est transporté dans toute la plante. Des précipitations peu de temps après le traitement assurent l'efficacité maximale du produit.
- Ne pas appliquer sur des sols légers, sur des sols lourds et mouillés, sur des sols à affleurements rocheux ou encore à fortes pentes. Le produit peut s'accumuler dans le bas des pentes et endommager les arbres.

Depuis plusieurs années, certaines populations d'amarante à racine rouge, de chénopode blanc, de moutarde des oiseaux et de séneçon vulgaire ont développé une résistance aux triazines (groupe 5). Afin d'éviter la propagation de ces espèces résistantes, détruisez ces plants avant la formation de leurs graines ou utilisez un herbicide d'un groupe différent des triazines (la simazine et l'hexazinone sont des triazines).

L'oxyfluorène (formulations équivalentes) (groupe 14)

Cet herbicide de contact agit en postlevée chez les mauvaises herbes à feuilles larges. Son efficacité est optimale lorsque les mauvaises herbes visées sont au stade de 2 à 4 feuilles.

- L'oxyfluorène peut s'appliquer avant le débourrement des arbres au printemps ou après l'endurcissement de la pousse annuelle, soit en juillet. Lire attentivement les conditions d'utilisation sur l'étiquette du produit.

Cet herbicide contrôle, entre autres, le chénopode blanc, l'amarante à racine rouge et la renouée liseron.

Le triclopyr (GARLON XRT) (groupe 4)

Cet herbicide systémique est absorbé par les feuilles et partiellement par les racines. Il est homologué afin de lutter principalement contre le gaillet mollugine. Rappelons que le mélange 2,4 D AMINE 600 et glyphosate est inefficace, puisque les doses utilisées de ces herbicides ne contrôlent pas le gaillet mollugine. Le GARLON XRT contrôle plusieurs autres mauvaises herbes, dont les vesces.

L'étiquette indique d'appliquer l'herbicide GARLON XRT **lorsque les bourgeons des arbres de Noël sont endurcis et qu'aucune pousse d'été n'est présente**; c'est pourquoi ce pesticide se retrouve aussi à la section C pour les traitements après aoûtement. Si une application est faite au printemps, elle doit l'être avant le débourrement des arbres, si le gaillet a commencé à pousser. Des essais réalisés sur le terrain ont montré une excellente efficacité lorsqu'il est appliqué sur du gaillet de 30 centimètres de hauteur, avant qu'il ne grimpe aux arbres.

Voici les principales mises en garde que l'on retrouve sur l'étiquette du produit :

- La bouillie ne doit pas entrer en contact avec les branches des arbres de Noël, sinon des dommages peuvent survenir.
- L'utilisation d'écrans protecteurs aidera à prévenir le contact direct avec les branches.
- S'assurer d'obtenir une couverture complète des feuilles des mauvaises herbes visées.
- Appliquer l'herbicide lorsque les arbres ont au moins 1,2 mètre de haut.

Ne pas appliquer le produit l'année de plantation et n'appliquer qu'une seule fois par année.

L'indaziflam (SPECTICLE FLO) (groupe 29) – non disponible pour le moment

L'indaziflam est un herbicide de prélevée. Il permet de lutter contre les feuilles larges annuelles, dont le céréaiste vulgaire et les graminées annuelles.

- Appliquer ce produit en jets dirigés uniquement dans les plantations où les arbres sont établis.
- Éviter le contact avec les nouvelles pousses des arbres.
- Doit être appliqué sur un sol exempt de mauvaises herbes, de débris et de mottes de terre. Ne pas travailler le sol après l'application.

La pendiméthaline (PENSHUI, PROWL H2O) (groupe 3)

L'herbicide PROWL H2O est homologué pour lutter contre les graminées annuelles et certaines mauvaises herbes à feuilles larges. Il est efficace lorsqu'il est appliqué avant l'émergence des mauvaises herbes, sur un sol dégagé. Les principales mauvaises herbes touchées sont l'échinochloa pied-de-coq, le chénopode blanc, les digitaires (sanguine et astringente), l'amarante à racine rouge (répression seulement), le panic d'automne et la sétaire verte. **Voici quelques précautions à prendre pour l'application :**

- Effectuer une pulvérisation en jets dirigés.
- Ne pas effectuer d'application directement sur les arbres.
- Une pluie doit survenir dans les 7 jours suivant l'application.
- Peut être appliqué l'année d'implantation, mais après que le sol se soit tassé autour des transplants (sillon de plantation fermé).
- Ne pas appliquer ce produit lors du gonflement des bourgeons, du débourrement ou au moment de l'émergence des pousses des arbres.

Le diméthénamide-P (FRONTIER MAX) (groupe 15)

Le FRONTIER MAX est utilisé avant le débourrement des arbres pour lutter contre les graminées annuelles et quelques feuilles larges annuelles, dont l'échinochloa pied-de-coq, les sétaires (verte, glauque, géante), les panics (automne, capillaire) et l'amarante à racine rouge. Les mêmes précautions d'applications que pour le PROWL s'appliquent.

Le pyroxasulfone et sulfentrazone (AUTHORITY SUPREME) (groupes 15 et 14)

L'AUTHORITY SUPREME est un herbicide de prélevée utilisé pour lutter contre la prêle. Il est absorbé par les racines et le feuillage des mauvaises herbes. Il est également efficace, entre autres, contre l'échinochloa pied-de-coq, le gaillard gratteron, la moutarde des champs et le chénopode blanc.

- Effectuer une application en jets dirigés.
- Pour être activé, l'herbicide nécessite une humidité appropriée (au moins 15 à 25 mm de pluie).

La simazine (PRINCEP NINE-T, SIMADDEX) (groupe 5)

Appliquer l'herbicide au printemps, avant la levée des mauvaises herbes. La simazine est efficace contre certaines mauvaises herbes annuelles (feuilles larges et graminées) et contre quelques mauvaises herbes vivaces, issues de la graine seulement. Consulter l'étiquette des produits pour connaître les espèces de mauvaises herbes détruites par la simazine.

- Utiliser la dose la plus faible sur les sols sableux.
- Le sol doit être tassé autour du plant avant l'application.
- Le produit est absorbé par les racines des plantes. De légères précipitations peu de temps après le traitement permettent une meilleure absorption, assurant ainsi l'efficacité maximale du produit.

Le S-métolachlore (formulations équivalentes) (groupe 15)

Cet herbicide peut s'employer seul, mais il est généralement utilisé en mélange avec la simazine. La combinaison de ces deux herbicides assure une meilleure répression des mauvaises herbes. Le S-métolachlore élimine des mauvaises herbes différentes de la simazine (ex. : les graminées annuelles).

B) Traitements en période de croissance active des mauvaises herbes

Le mélange 2,4-D AMINE 600 (2,4-D amine) et glyphosate (formulations équivalentes) (groupes 4 et 9)

L'application de ce mélange d'herbicides permet de lutter contre la plupart des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées (annuelles ou vivaces) retrouvées dans les plantations. L'application doit se faire au départ de la végétation, mais généralement lorsque le chiendent atteint 3 à 5 feuilles, puisque le mélange doit nécessairement être absorbé par le feuillage. Selon les observations, l'ajout de 2,4-D AMINE 600 en mélange contribue au contrôle de la vesce jargeau.

Le mélange d'herbicides ne doit pas entrer en contact avec les branches des sapins. Les mises en garde suivantes s'imposent :

- Les arbres doivent avoir un minimum de 1,2 mètre (4 pieds) de hauteur. Ne pas appliquer le mélange lorsque la plantation est hétérogène et que des arbres nouvellement transplantés (de moins de 1,2 m) côtoient des arbres plus grands.
- Les 30 premiers cm (12 po) du tronc, à partir du sol, doivent être exempts de branches.
- Le jet de l'applicateur doit être dirigé vers le bas et être protégé par un cône protecteur pour empêcher la dérive.

Le clopyralide (formules équivalentes) (groupe 4)

Ce produit réprime seulement certaines familles de mauvaises herbes à feuilles larges, comme les légumineuses (ex. : vesce jargeau, trèfle), les composées (ex. : pissenlit, laitron) et les polygonacées (ex. : renouée persicaire). Il est plus efficace lorsque les tiges de la vesce ont de 10 à 15 cm de hauteur.

- Utiliser dans des plantations **de 2 ans et plus**.
- Appliquer en postlevée des mauvaises herbes, sur le tiers inférieur des arbres.
- Après le traitement, un délai de 4 à 6 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité maximale du produit.

Le mélange flazasulfuron (KATANA 25WG, FLAZASULFURON 25WG) et glyphosate (plusieurs formulations disponibles) (groupes 2 et 9)

Il est possible d'utiliser en mélange ces deux herbicides pour lutter contre les mauvaises herbes en prélevée et en postlevée. Ils sont efficaces contre les feuilles larges et les graminées.

- Appliquer en jets dirigés.

Le fluazifop-P-butyl (VENTURE L) (groupe 1)

Le VENTURE L est un herbicide de postlevée qui agit sur plusieurs graminées, dont le chiendent. Voici les recommandations de l'étiquette :

- Appliquer le produit en jets dirigés.
- Pour une suppression optimale, pulvérisez le VENTURE L lorsque le stade du chiendent est entre 3 et 5 feuilles. L'efficacité de l'herbicide (rougissement du chiendent) est visible 2 à 3 semaines après l'application.

L'acide caprique et caprylique (BIOLINK EC) (groupe non connu; acides gras)

Le BIOLINK est un herbicide non sélectif, de contact, utilisé en agriculture biologique. L'herbicide détériore la couche cireuse qui recouvre le feuillage. Il agit sur la plupart des espèces annuelles et vivaces en croissance active, nouvellement levées, de moins de 15 cm.

- Appliqué en jets dirigés pour éviter le contact avec le feuillage des sapins, car il brûle tout végétal touché.

C) Traitements à la fin de l'été (après l'aoûtement)

Le glyphosate (plusieurs formulations disponibles) (groupe 9)

Ne pas appliquer au-dessus des arbres. Prenez note que **l'ajout d'un adjuvant accentue le risque de brûlure (phytotoxicité)**. À noter que la compagnie Bayer CropScience, fabricant d'herbicides ROUNDUP, recommande de ne pas utiliser le ROUNDUP TRANSORB pour le désherbage des sapins de Noël durant l'année de la récolte.

- Appliquer le produit en jets dirigés après **l'aoûtement des arbres**.
- Les mauvaises herbes visées doivent être en croissance active (feuillage vert).
- Ce produit réprime plusieurs espèces de mauvaises herbes annuelles et vivaces.
- Après le traitement, selon la formulation commerciale utilisée, un délai pouvant aller jusqu'à 6 heures (variable selon la formulation choisie) sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité maximale du produit. Vérifier ce délai sur l'étiquette du produit utilisé.

Le flazasulfuron (KATANA 25WG, FLAZASULFURON 25WG) seul (groupe 2) ou en mélange avec le glyphosate (plusieurs formulations disponibles) (groupes 2 et 9)

Il est possible d'appliquer du flazasulfuron avec un canon de pulvérisation après l'aoûtement des arbres, **sans glyphosate**, mais l'application en jets dirigés est privilégiée. Les mêmes précautions d'utilisation que celles indiquées au printemps, dans la section A, s'appliquent. Notez que les symptômes du traitement sur les mauvaises herbes apparaissent lentement, en particulier chez les espèces ligneuses traitées à la fin de l'automne. Faire une application par année.

La flumioxazine (SUREGUARD, FLUMIOXAZIN 51WDG) (groupe 14)

En plus d'être homologué pour une utilisation au printemps, le SUREGUARD peut être appliqué à l'automne, une fois que les arbres ont aoûté. Les mêmes précautions d'utilisation que celles indiquées au printemps, dans la section A, s'appliquent.

Le triclopyr (GARLON XRT) (groupe 4)

Cet herbicide est homologué afin de lutter principalement contre le gaillet mollugine. Rappelons que le mélange 2,4-D AMINE 600 et glyphosate est inefficace, puisque les doses utilisées de ces herbicides ne contrôlent pas le gaillet mollugine. Le GARLON XRT contrôle plusieurs autres mauvaises herbes, dont les vesces.

Voici les principales mises en garde que l'on retrouve sur l'étiquette du produit :

- La bouillie ne doit pas entrer en contact avec les branches des arbres de Noël, sinon des dommages peuvent survenir.
- L'utilisation d'écrans protecteurs aidera à prévenir le contact direct avec les branches.
- S'assurer d'obtenir une couverture complète des feuilles des mauvaises herbes visées.
- Appliquer l'herbicide lorsque les arbres ont au moins 1,2 mètre de haut.
- Appliquer l'herbicide GARLON XRT lorsque les bourgeons des arbres de Noël sont endurcis et qu'aucune pousse d'été n'est présente.
- Ne pas appliquer le produit l'année de plantation et n'appliquer qu'une seule fois par année.

Identification des mauvaises herbes

Les personnes qui désirent identifier les mauvaises herbes peuvent consulter les sites Web suivants :

- Pour une identification plus approfondie, consultez l'[Herbier virtuel du MAPAQ](#).
- Le site Web [IRIIS phytoprotection](#) pour l'aide à l'identification des mauvaises herbes.
- Il est également possible de se procurer la 2^e édition du [Guide d'identification des mauvaises herbes du Québec](#) sur le site Web du CRAAQ.

Vous pouvez également faire identifier des spécimens de mauvaises herbes en remplissant une [demande d'analyse](#) en ligne et en faisant parvenir vos échantillons au Laboratoire d'expertise et de diagnostic en phytoprotection (LEDP) du MAPAQ.

Le tableau à l'[annexe 1](#) indique les principales mauvaises herbes retrouvées dans les plantations d'arbres de Noël et le niveau d'efficacité des herbicides pour les contrôler.

Pour plus d'information sur la résistance aux herbicides, consulter le [Portrait de la résistance des mauvaises herbes aux herbicides au Québec \(2011-2025\)](#).



Photo : Direction régionale de l'Estrie (MAPAQ)

SAgE pesticides

SAgE pesticides est un outil d'aide à la décision qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAgE pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles ainsi que sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

Toute intervention envers un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des pesticides et de leurs risques. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). S'il y a divergence entre les étiquettes française et anglaise, contactez la [Direction de la réglementation des pesticides](#) (DRP). En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

Ce bulletin d'information a été mis à jour par Julie Marcoux, dta et Dominique Choquette, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseuse du sous-réseau Arbres de Noël ou le secrétariat du RAP](#). Édition : Marianne St-Laurent, agr., M. Sc. et Cindy Ouellet (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.

Annexe 1

Principales mauvaises herbes retrouvées dans les plantations et niveau d'efficacité des herbicides pour les contrôler

Mauvaises herbes	Résistance aux triazines	2,4-D AMINE	Clopyralide (LONTREL)	Diméthénamide-P (FRONTIER MAX)	Flazasulfuron (KATANA 25 WG)	Fluazifop-P-butyl (VENTURE)	Flumioxazine (SUREGUARD)	Glyphosate	Hexazinone (VELPAR)	Indaziflam (SPECTICLE FLO)	Oxyfluorène (GOAL 2XL)	Pendiméthaline (PROWL)	Pyoxasulfone (250 g/L) + Sulfentrazone (250 g/L) (AUTHORITY SUPREME)	S-métolachlore (ex. DUAL MAGNUM)	Simazine (PRINCEP, SIMADEX)	Triclopyr (GARLON XRT)
Chénopode blanc (chou gras)	Oui	E		M	E ³		E	E ²		E	E	E	E		E	E
Amarante à racine rouge	Oui	E		B	E		E	E ²	E	E	E	B	E	M	E	
Verge d'or		M			M			E	E						B	
Verge de Canada	Oui	B			M			E ²	E						B	
Séneçon vulgaire	Oui	E-M	E		E			E ²		E	M		E		B	
Stellaire moyenne ¹		M-P			E			E			P				B	
Céraiste vulgaire ¹		M-P			E			E							B	
Vesce jargeau		M-P	E		B			P			P				P	E
Asclépiade								E								
Chiendent					E ³	B		E	E		P				P	
Graminées annuelles				E	E	E		E ²	E	E	P	E	E	E	P	
Gaillet mollugine		P			M			P			P					E

Légendes :

E : excellent B : bon M : moyen P : pauvre --- : pas de donnée

1. Plante hôte du balai de sorcière

2. Si le glyphosate est appliqué à la fin d'août et que certaines mauvaises herbes ont terminé leur cycle végétatif, l'efficacité de l'herbicide sur ces plantes peut être nulle ou réduite.

3. Avant la levée